

EFFECTIFS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-JEAN

Bruno ESPIC	Céline MORETTO	Yannick LACOSTE	Chantal ARRAULT	Jean-Philippe FREZOULS
Monique MEGEMONT	Philippe FUSEAU	Marie COCHARD	Philippe BRUNO	Cathy JOUVENEZ
Marie-Morgane PORTE	Céline DILANGU	Jean-Pierre PEYRI	Marie-Sol BOUDOU	Philippe COUZI
Ekavi BRUSETTI	Nicolas TOUZET	Isabelle GUEDJ	Guy GARCIA	Dominique RITTER
Eddy HENIN	Françoise SOURDAIS	Hervé FONDS	Isabelle DELIS	Christophe DELPECH
Séverine HUSSON	Quentin USERO	Séverine PINAUD	Gilles VALEILLE	Patrick DURANDET
Claude BOESCH-BIAY	Bernard BOULOUYS	Marianne MIKHAILOFF		

Étaient présents :

Bruno ESPIC	Céline MORETTO	Yannick LACOSTE	Chantal ARRAULT	Monique MEGEMONT
Philippe FUSEAU	Marie COCHARD	Philippe BRUNO	Cathy JOUVENEZ	Marie-Morgane PORTE
Jean-Pierre PEYRI	Marie-Sol BOUDOU	Philippe COUZI	Nicolas TOUZET	Isabelle GUEDJ
Guy GARCIA	Françoise SOURDAIS	Hervé FONDS	Séverine HUSSON	
Patrick DURANDET	Claude BOESCH-BIAY	Bernard BOULOUYS		

Étaient absents avec procuration :

Jean-Philippe FREZOULS	pouvoir à	Jean-Pierre PEYRI
Céline DILANGU	pouvoir à	Céline MORETTO
Ekavi BRUSETTI	pouvoir à	Guy GARCIA
Dominique RITTER	pouvoir à	Séverine HUSSON
Eddy HENIN	pouvoir à	Philippe BRUNO
Isabelle DELIS	pouvoir à	Bruno ESPIC
Christophe DELPECH	pouvoir à	Cathy JOUVENEZ
Quentin USERO	pouvoir à	Isabelle GUEDJ
Séverine PINAUD	pouvoir à	Nicolas TOUZET
Gilles VALEILLE	pouvoir à	Monique MEGEMONT
Marianne MIKHAILOFF	pouvoir à	Claude BOESCH-BIAY

QUORUM :

Nombre de conseillers :	En exercice :	33
Présents :		22
Procurations :		11
Votants :		33

Désignation de la secrétaire de séance : **Marie Morgane PORTE**

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 28 février 2024

POUR : 33 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

DECISIONS DU MAIRE

en vertu de l'article L 2122.22 du CGCT et de la délibération du 8 juillet 2020

DM20240203 - Convention de partenariat entre la Ville de Saint-Jean et L'association Autis'Mo et Plus

DM20240204 - Signature d'une convention de partenariat dans le cadre du projet culturel «Tous Ô Théâtre »

DM20240205 - Marché 2023-24 de conception réalisation pour la construction d'un boulodrome tempéré
Arrêt de la procédure de passation.

DM20240206 - Signature d'une convention de partenariat dans le cadre d'un projet culturel jeunesse

DM20240301 - Signature d'une convention de partenariat avec la librairie Les Passantes

DM20240302 - Signature d'une convention de partenariat avec l'association AGAPEI

DM20240303 - Mise à disposition de salles municipales - Elections européennes (9 juin 2024)

DELIBERATIONS**FINANCES****1. Compte de gestion 2023**

Le Conseil Municipal :

DECIDE

- **D'APPROUVER** le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2023. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

POUR : 33 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

2. Compte Administratif 2023

Le Conseil Municipal

DECIDE

- **D'APPROUVER** le compte administratif pour l'exercice 2023.

POUR : 28 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 4

3. Affectation du résultat 2023

Le Conseil Municipal

DECIDE

- **D'AFFECTER** le résultat de fonctionnement de la manière suivante :
 - Report en fonctionnement R002 : 1 000 000.00 €
 - Affectation en investissement R 1068 : 445 967.92 €
- **D'AFFECTER** le résultat d'investissement de la manière suivante :
 - Affectation en investissement R001 : 427 379.80 €

POUR : 29 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 4

4. Vote des taux de fiscalité 2024

Le Conseil Municipal

DECIDE

- **DE VOTER** les taux d'imposition 2024 suivants :
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 33.02 %,
 - Taxe foncière sur les propriétés non-bâties : 86.67 %,
 - Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale : 9.49 %

POUR : 29 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 4

5. Budget Primitif 2024

Le Conseil Municipal

DECIDE

- **D'ADOPTER** le budget primitif 2024 de la commune.

POUR : 29 - CONTRE : 4 - ABSTENTION : 0

6. Non restitution de retenues de garantie

Le Conseil Municipal

DECIDE

- **D'APPROUVER** le reversement des différentes retenues de garantie au budget principal de la commune pour un montant de total de 14 4479.75 € réparti comme suit :
 - ALLIAS : 198.78 €
 - BIXIO : 5 505.03 €
 - SUD EQUIPEMENT : 8775.95 €
- **D'AUTORISER** l'émission d'un titre de recettes au compte 75 888 correspondant au montant de ces retenues de garantie

POUR : 33 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

PERSONNEL**7. Modification du tableau des effectifs – Création de postes****Le Conseil Municipal :****DECIDE**

- **DE CREER** les postes sus énoncés ;
- **DE MODIFIER** en conséquence le tableau des effectifs dont la nouvelle composition figure en annexe ;
- **DE DIRE** que les crédits prévus à cet effet sont inscrits au budget ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

POUR : 33 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0**8. Création d'un emploi non permanent dans le cadre d'un contrat de projet****Le Conseil Municipal :****DECIDE**

- **DE FIXER** la rémunération de l'agent selon l'expérience et le diplôme de l'agent et au maximum, en référence au 12^{ème} échelon du grade de moniteur éducateur
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à pourvoir au poste par un contrat sur la base d'un accroissement saisonnier d'activité (6 mois maximum) sur la même base salariale
- **DE DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier et de procéder au recrutement

POUR : 33 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0**AFFAIRES GENERALES****9. Approbation de la convention entre la Mairie de Toulouse et la Ville de Saint-Jean en matière de dispositif mobile pour les demandes de cartes d'identité et de passeport****Le Conseil Municipal :****DECIDE**

- **D'APPROUVER** la convention annexée.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents relatifs à cette opération.

POUR : 33 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

AMENAGEMENT CADRE DE VIE

10. Opération SDEHG Coffret Marché

Le Conseil Municipal

DECIDE

- **D'APPROUVER** le projet présenté.
- **DE DECIDER** de couvrir la part restant à la charge de la commune par voie d'emprunt et de prendre rang sur le prochain prêt du SDEHG.

POUR : 33 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

11. Déclassement du domaine public – Délai de voirie 10 boulevard de Ratalens

Le Conseil Municipal

DECIDE

- **DE DESAFFECTER** le bien du domaine Public,
- **D'AUTORISER** le Maire à accomplir les formalités administratives et signer les documents afférents à désaffectation du bien susmentionné,
- **D'AUTORISER** la cession de la dite parcelle au prix de 8 800 € TTC,
- **D'AUTORISER** le Maire à accomplir les formalités administratives et signer les documents afférents à la cession du bien,

POUR : 33 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

12. Dénomination de voie

Le Conseil Municipal

DECIDE

- **de VALIDER** le nom attribué à la voie future ouverte à la circulation de l'opération immobilière nommée TOSCANA (présentée en annexe) comme suit :

OPERATION	NOM
TOSCANA	Rue Ludovic DAREYS (Maire de 1944 à 1952)

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- **D'ADOPTER** la dénomination suivante comme suit :

OPERATION	NOM
TOSCANA	Rue Ludovic DAREYS (Maire de 1944 à 1952)

POUR : 33 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

QUESTIONS DIVERSES

NEANT

Clôture de la séance à 19H00.

Affiché le 28 mars 2024

Le D.G.S,

Florian AUTRET

Le Maire,



Bruno ESPIC